

Description détaillée de l'action

- Titre :

« Bilan orthophonique de la communication de l'enfant sans langage. »

- Intervenant :

Nicole DENNI KRICHEL.

- Résumé :

Le 26 juin 1990, Monsieur Evin, ministre des Affaires Sociales et de la Santé signait l'arrêté de modification de la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP) concernant l'orthophonie. La suppression de la limite d'âge inférieur (« après le 3ème anniversaire ») allait de pair avec l'ajout de l'acte d'éducation précoce pour les enfants sans langage ou à risque de l'être.

En 2004 : le rapport « Déficiences et handicaps d'origine périnatale » préconisait le dépistage et prise en charge précoce.

En 2005 :

- le «Dossier d'Etude n°66 : Petite enfance et handicap» soulignait que « l'apprentissage précoce assure à l'enfant les bases de son développement ultérieur en vue de comportements plus complexes...afin d'inhiber le développement d'incapacités secondaires ou associées »
- se généralisait le «dépistage individuel chez l'enfant de 28 jours à 6 ans» pour une prise en charge précoce des enfants présentant un Retard de développement, des Troubles Envahissants du Développement, des Troubles de l'hyperactivité avec déficit de l'attention, des Troubles du langage, des Troubles de l'audition
- les Recommandations en matière de dépistage précoce de l'autisme préconisaient un repérage et une prise en charge précoce
- le livre blanc surdité et perspective d'un dépistage néonatal généralisé à J+2 proposait 7 mesures pour la surdité dont le dépistage néonatal généralisé avant 2008 et une prise en charge orthophoniste très précoce

En janvier 2006, le nouveau carnet de santé permet un meilleur repérage des enfants des enfants sans langage ou présentant des troubles du langage.

En 2013, les orientations nationales du développement de formation continue «contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients» : Optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques.

Objectifs de la formation :

Savoir établir un diagnostic différentiel grâce au recueil des observations parentales, à une grille d'observation: quels comportements ou compétences observables ? quelles situations d'observation ou d'évaluation ? quels outils ? pour le recueil de quelles informations dans une perspectives diagnostique : lexical, morphosyntaxique, phonologique, pragmatique

Savoir accompagner l'enfant sans langage et ses parents pour viser l'acquisition de la communication et du langage, autour d'activité quotidiennes ou de jeux.

- Programme :

1ère journée :

9h00-9h30 : Présentation du cadre, du formateur et rappel des objectifs de la session.
Synthèse et résumé des attentes des stagiaires + retour sur les questionnaires pré-formation (grilles APP).

9h30-10h00 : Présentation de la problématique de l'intervention orthophonique auprès de l'enfant sans langage, le dépistage, le bilan et l'accompagnement.

10h00-11h30 : L'anamnèse : quels éléments recueillir auprès des parents lors du premier entretien, de la première observation ?

Construction en commun d'un questionnaire à utiliser lors de l'anamnèse

11h30-11h45 : Pause de 15 minutes

11h45-12h30 : les troubles du langage : troubles spécifiques ou non, les diagnostics différentiels

12h30 – 14h00 : Pause repas

14h00–14h30 : méthodologie d'évaluation : anamnèse, examen clinique, hypothèses diagnostiques, compte-rendu

14h30-16h15 : Présentation des outils nécessaires pour réaliser une analyse structurée de l'observation clinique de l'enfant non verbal :

- Evaluation des précurseurs de la communication
- Grilles Wetherby et Putting (outil recommandé par la HAS)
- autres bilans : Evalo, bilan 0- 24 mois

16h15-16h30 : Pause de 15 minutes

16h30 – 17h30 : Présentation des outils nécessaires pour réaliser une analyse structurée de l'observation clinique de l'enfant non verbal :

- Les grilles parentales : Bassano, IFDC, Dialogoris, Sos Communication, questionnaire sur les fonctions de communication...

2ème journée :

9h00-11h00 : Actualisation des connaissances théoriques :

- Mise à jour des connaissances sur les différentes maladies génétiques, les TSA et autres handicaps
- Spécificités des enfants atteints d'autisme ou de TED selon les recommandations de la HAS
- Principes à prendre en compte pour l'établissement du diagnostic différentiel

11h-11h15 : Pause de 15 minutes

11h15–12h30 : Signes précoces de l'autisme et présentation de la CHAT (outil recommandé par la HAS).

Illustrations par des études de cas et des vidéos.

12h30 – 14h00 : Pause repas

14h00–15h00 : Evaluation de la symbolisation en vue de la mise en place d'une CAA (recommandée par la HAS)

15h00-16h00 : Présentation des différents systèmes de CAA

Pause de 15 minutes

16h15–17h00 : La CAA, les situations de la vie quotidienne, le jeu, les comptines..., outils pour faciliter une meilleure communication

17h00–17h30 : Questionnaire de satisfaction + questionnaire de validation des acquis - Correction et conclusion.

- Durée :

2 jours soit 14 heures en présentiel

- Déroulé pédagogique de l'action :

1°) Activité d'analyse des pratiques (APP) en non présentiel, pré-session cognitive (grille à remplir directement sur le internet de l'AEPVLC www.aepvlc.fr).

2°) Session cognitive présentielle.

3°) Activité d'EPP en non-présentiel, post-session cognitive.

- Mise en œuvre des méthodes HAS :

Approche dominante : cognitive complétée par une action d'analyses des pratiques articulée avec l'action cognitive.

- Moyen d'Encadrement :

Un représentant de l'AEPVLC, sera présent lors de cette formation, pour assurer le suivi de l'enseignement et vérifier le bon fonctionnement de la formation.

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Le responsable des relations avec les stagiaires est joignable par téléphone au 06.95.68.56.74, par mail : aepvlc@wanadoo.fr ainsi que par courrier postal à :

AEPVLC – 11 rue du Haut Pavé – 91150 – ETAMPES.

- Méthodes pédagogiques mises en œuvre :

- support power point/pdf remis au stagiaire 10 jours avant le début du module,

- supports écrits et vidéos,

- ateliers, travaux pratiques, jeux de rôle.

- Méthodes d'évaluation de l'action proposée :

Questionnaire d'Evaluation des Pratiques Professionnels :

La grille d'EPP est une méthode d'évaluation des pratiques qui mesure les écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) à partir de critères d'évaluation.

En fonction des résultats d'une première analyse des pratiques professionnels, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration de la qualité des soins.

L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée selon les mêmes critères d'évaluation.

Questionnaire de satisfaction :

Un questionnaire de sortie de stage (évaluation critique de la formation par les participants) sera remis aux stagiaires à la fin de la session présentielle.

Questionnaire d'évaluation des acquis :

Analyse collective et rétrospective de cas cliniques ayant pour objectif la mise en œuvre et le suivi pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Questionnaire d'évaluation de l'amélioration des pratiques à distance :

Les questionnaires de satisfaction font l'objet d'une analyse qualitative et quantitative des résultats pour l'Association.

Les questionnaires d'évaluation des acquis sont analysés par le formateur.

L'analyse des réponses aux questionnaires met en évidence les moyens pédagogiques ayant eu le plus d'impact sur la pratique professionnelle des stagiaires, leur satisfaction et leur implication, ce qui permet au comité de pilotage de dégager des axes pertinents d'amélioration des formations ultérieures à mettre en œuvre, en terme de contenu, d'objectifs de formation, et de moyens.

- Bibliographie :

- [Tony Attwood](#), *Le Syndrome d'Asperger*, Dunod 2003
- [Roge Bernadette](#), *L'autisme. Comprendre et Agir*, Paris, Dunod, 2003.
- [Howard Buten](#), *Ces enfants qui ne viennent pas d'une autre planète : les autistes*, 2002.
- [Howard Buten](#), *Il y a quelqu'un là-dedans*, Ed. O. Jacob 2003
- [Audrey Colleau-Attou](#) (dir.), *Dépistage précoce de la surdité et prise en charge*, Fédération nationale des orthophonistes, Paris, 2009, 168 p. (numéro spécial de la revue *Rééducation orthophonique*, n° 237, 2009)
- [Monique Cuilleret](#), *Trisomie et handicaps génétiques associés*, Éditions Masson, 2006
- [Laurent Danon-Boileau](#), *Les troubles du langage et de la communication chez l'enfant*, PUF 2004
- [Uta Frith](#), *L'Énigme de l'autisme*, Paris, Odile Jacob, 1988.
- [C.-L. Gérard](#), V. Brun, *Les dysphasies*, Éditions Masson 2003
- [Jacques Hochmann](#), *Histoire de l'autisme*, Paris, Odile Jacob, 2009.
- [Gilbert Lelord](#), *L'Exploration de l'autisme : le médecin, l'enfant et sa maman*, Grasset, 1998
- [Livre Trisomie 21](#), *guide à l'usage des familles et de leur entourage*, Éditions Bash, janvier 2006
- [Motttron Laurent](#). 2004. *L'autisme : une autre intelligence*, Belgique, Pierre MARDAGA éditeur.
- [Théo Peeters](#), *Autisme, la forteresse éclatée*, éd. Pro Aid Autisme

- [Tardif Carole, Gepner Bruno](#), *L'Autisme*, Paris, Nathan Université, 2003.
- [Dominique Seban-Lefebvre et Christine Toffin](#), *L'enfant qui n'entend pas : la surdité, un handicap invisible*, Belin, Paris, 2008, 191 p.